AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C1529
FR0000057937-FS0514

25 juillet 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SIIC DE PARIS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 juillet 2014, la Société Foncière Lyonnaise[1] (40 rue Washington 75008 Paris), a déclaré avoir franchi en baisse, le 23 juillet 2014, les seuils de 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société SIIC DE PARIS et ne plus détenir aucune action SIIC DE PARIS de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de la cession d'actions SIIC DE PARIS hors marché au profit de la société Eurosic[2].

[1] Société contrôlée par la société Immobiliaria Colonial (Avenida Diagonal, 532, Barcelone, Espagne).
[2] Cf. notamment communiqué de presse diffusé le 23 juillet 2014.